

# Les Challenges de Jeunesse et Entreprises

Edition 2018/2019

**DECOUVREZ, ANALYSEZ ET PITCHÉZ L'ENTREPRISE !**

## FAQ – Préparation des dossiers

### 1) A quoi me sert le dossier support remis par AJE ?

Comme son nom l'indique ce dossier est un « support » pratique pour vous aider dans votre investigation. Il comporte les principales questions que vous devez vous poser lors de vos rencontres avec le dirigeant de l'entreprise mais il n'est pas exhaustif !

**Le dossier « final » que vous enverrez devra bien sûr être de qualité, personnalisé, argumenté et détaillé (selon un plan, c'est l'idéal).**

### 2) Dans combien de catégories l'entreprise peut-elle concourir ?

Une seule catégorie. Les étudiants doivent se concentrer sur un domaine afin de le détailler le plus possible dans un ensemble cohérent.

### 3) Comment choisir la catégorie dans laquelle faire concourir l'entreprise ?

Dans le cadre de vos rendez-vous avec le dirigeant ou responsable de l'entreprise, vous déterminerez avec l'entreprise la catégorie choisie en fonction du domaine dans lesquels elle est la plus performante et dans laquelle elle a le plus de matières et d'arguments concrets à vous fournir pour réaliser votre dossier.

A mi-parcours (vers décembre) vous devrez faire un premier retour sur votre avancée auprès de votre Club référent en région en faisant part du choix de l'entreprise et - si vous l'avez définie - sur la catégorie dans laquelle vous souhaitez la représenter. Cette étape est importante pour éviter de vous orienter dans une mauvaise voie et pour que vous puissiez avoir le temps de vous diriger vers une autre piste si besoin.

### 4) Sous quelle forme dois-être envoyé mon dossier ?

**Dossier :** Vous avez carte blanche sur la présentation « visuelle » de votre dossier. Si vous optez pour une présentation plus « originale », le jury y sera sensible MAIS veuillez toutefois à faire attention ce que le temps consacré pour la forme ne fasse pas défaut au fond, car en terme de barème le fond (travail de recherche, finesse etc.) primera sur la forme.

Vous devez rédiger un dossier le plus riche et le mieux étayé et structuré possible (pour faciliter la lecture des membres du jury qui étudieront et noteront votre dossier). Le jury du concours attache une grande importance au fond mais aussi à la forme et présentation : orthographe, rédaction, mise en page.

En complément de votre dossier, vous pouvez envoyer des documents ou échantillons sur l'entreprise (ex. plaquette, article de presse, échantillon de produits, clé USB, CD/DVD de présentation etc.).

## 5) Sur quels critères s'appuie le jury pour attribuer les prix ?

Le jury regardera en premier lieu le cas de l'entreprise, sa croissance, sa performance, ses chiffres. Car le but des « Challenges AJE » est de valoriser des entreprises créatrices de valeurs et/ou de richesses, voire même d'emplois (Performance – solidité – durabilité). Le jury attachera aussi de l'importance au travail réalisé par les étudiants, à la présentation générale du dossier, à l'orthographe, la syntaxe etc.

**Les trois critères de bases à respecter : L'entreprise doit être créée depuis au moins 3 ans, avoir son siège social en France, compter au moins 8 salariés (et au-delà) et être saine financièrement et avec des perspectives de croissance.**

## **FAQ – La cérémonie de remise des prix**

### 1) Quand et où se déroulera la remise des prix ?

- **Au niveau régional**, l'organisation et la date de la remise des prix est laissée aux bons soins des Clubs AJE en région
- **Au niveau national**, La cérémonie de remise des prix aura lieu à Paris en mai 2019, la date précise reste à confirmer. Elle se déroulera au siège d'une entreprise partenaire de l'Association Jeunesse et Entreprises, le lieu est à confirmer également ultérieurement. 1 lauréat désigné pour chaque région participera au concours de la meilleure présentation orale (mixte entre l'argumentation et l'éloquence) - toutes catégories de confondues pour désignation par le jury présidé par Jean-Paul MAURY et constitué d'experts AJE et de responsables d'entreprises partenaires AJE

### 2) Comment se déroule la remise des prix ?

L'après-midi se déroulera en trois temps :

- **Le Salon des entreprises aura lieu de 13h30 à 14h30** au cours duquel une table sera attribuée par écoles participantes. Les étudiants disposeront donc d'un emplacement pour exposer « leur » entreprises. Ils ont carte blanche sur le matériel à apporter et en sont responsables (plaquettes, kakémono, présentation sur vidéo, échantillons de produits de l'entreprise etc.)  
Au cours de ce salon, les visiteurs iront à votre rencontre pour en savoir plus sur l'entreprise. Ces visiteurs seront principalement des partenaires et collaborateurs de l'Association Jeunesse et Entreprises (entreprise, entrepreneurs, enseignants, bénévoles etc.).
- **La cérémonie de remise de prix avec la tenue du jury est prévue de 14h30 à 17h et suivie d'un cocktail convivial.**  
Les étudiants, en région, qui auront permis à leur entreprise d'être sélectionnée devront, le jour de la remise des prix à Paris, oralement, **argumenter sur l'entreprise et dire pourquoi l'entreprise est exemplaire dans le domaine du prix que les étudiants ont choisi (mixte entre l'argumentation et l'éloquence en justifiant le prix)**- toutes catégories de confondues - (en binôme avec le responsable de l'entreprise). Présentation en 8 à 10 minutes de l'entreprise rythmée sous l'angle du prix remis (ex. l'entreprise sous l'angle de la recherche, innovation et numérique). Après désignation des lauréats nationaux, les entreprises primées seront invitées à venir recevoir leur prix de la part des étudiants concernés, parrainés par des entreprises AJE.

**3) L'entreprise pour laquelle j'ai participé aux Challenges AJE n'est pas primée par le jury, puis-assister à la remise des prix et au salon ?**

- **Au niveau régional : Oui.** Que votre entreprise soit primée ou non, vous êtes tous convié(e)s en région pour présenter sur votre stand l'entreprise avec laquelle vous avez travaillé. Les représentants des entreprises, lauréates ou non, sont aussi tous conviés. Tout déplacement, doit au préalable être validé par le référent du Club AJE.

**Seuls les frais de transports seront remboursés, les étudiants devront prendre en charge leurs autres charges (repas, hébergement).**

- **Au niveau national :** Seuls les lauréats (l'équipe d'étudiants, le représentant de l'entreprise et l'enseignant) de chaque région sont invité(e)s à Paris pour la remise des prix

Tout déplacement, doit au préalable être validé par l'Association Jeunesse et Entreprises.

**Seuls les frais de transports seront remboursés, les étudiants devront prendre en charge leurs autres charges (repas, hébergement).**

**4) Serai-je remboursé de mes frais de déplacement ?**

**Oui.** Les étudiants seront remboursés des frais de déplacement aller/retour sous réserve de coûts raisonnables et d'une validation préalable de la part du référent du Club AJE de la région pour la remise des prix en région et de l'Association Jeunesse et Entreprises pour le déplacement à Paris. Les étudiants seront informés suffisamment tôt de la date afin de s'organiser en conséquence et d'anticiper sur la réservation des billets de train/d'avion pour obtenir les tarifs les plus économiques.

Seul les frais de transports seront remboursés, les étudiants devront prendre en charge leurs autres charges (repas, hébergement).